

Compte-rendu Assemblée plénière du Conseil Local de la Vie Associative

Samedi 26 janvier 2019 – Ville de Malakoff

Plus de 80 personnes étaient réunies dès 9h00 autour d'un accueil convivial pour cette première assemblée plénière de création d'un Conseil Local de la Vie Associative à Malakoff.

Après une introduction de Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff, pour définir les enjeux et les ambitions portés par la ville dans le cadre de la création de cette instance consultative avec les associations, une présentation succincte a été réalisée pour présenter la structuration proposée pour ce CLVA.

Les objectifs du CLVA :

- Favoriser le développement de la vie associative,
- Favoriser le dialogue et la coopération entre la ville et les associations,
- Promouvoir les échanges entre les associations et la mutualisation des savoirs et pratiques,
- Réfléchir à de nouveaux outils.

Les missions et la composition du CLVA :

L'assemblée plénière

- Lieu d'échange et de rencontre entre les associations et la municipalité
- Elle se réunit au moins une fois par an
- Lieu de désignation du bureau

Le bureau du CLVA

- Définit les thèmes des commissions et organise leur travail
- Fixe l'ordre du jour de l'Assemblée plénière

Les commissions thématiques

- Elles sont ouvertes à toutes les associations
- Elles pourront réfléchir sur des thématiques transversales

La composition du bureau du CLVA :

- 9 membres titulaires (et 9 suppléants) élus pour un mandat de deux ans suite à un vote par collèges en assemblée plénière
- 2 élus municipaux

Chaque association disposera d'une voix quel que soit son nombre d'adhérents ou son budget.

Deux associations peuvent s'associer pour proposer une candidature commune avec un titulaire de l'une et un suppléant de l'autre.

Les collèges représentés au bureau du CLVA :

Ils sont construits proportionnellement au nombre d'associations répertoriées dans chaque domaine

4 postes pour les associations culture, mémoire et patrimoine

4 postes pour les associations solidarité / citoyenneté / environnement

1 poste pour les associations sports et loisirs

Les candidats au bureau du CLVA se sont ensuite présentés à l'assemblée et en quelques minutes pour évoquer leurs ambitions à s'engager au sein de cette instance.

Des regroupements de candidatures ont été proposés à l'Assemblée, la liste des candidats modifiée est donc la suivante :

Collège Culture / Mémoire Patrimoine

AAMAM

ACLAM

ARAC + FNDIRP

Arts et bien-être + Artsolis production

Association des amis d'Alger Républicain

Beat and Beer + 3Quatre

Deuxième groupe d'intervention

Les amis de Léo Figuères + les amis du temps des cerises

La Tour

Soycuba

Collège solidarité / citoyenneté / environnement

Alterconsos Malakoff

Association de défense des espaces verts et équipements sportifs de Salagnac / Cerdan

Baby Bouge

Bourse du travail + LKecowork

Confédération Nationale du Logement

Dynamo Malakoff

MalakaKfé + Cie du Ressort

Collège sports et loisirs

Association sportive du collège Paul Bert

Comité des fêtes

USMM

Weather Connexion

Les associations ont ensuite été appelées à voter pour le bureau du CLVA et les dépouillements ont été réalisés par des représentants associatifs durant l'intervention de Jean-Baptiste Jobard du collectif des associations citoyennes.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE SUR LES RELATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

-intervention du Collectif des Associations Citoyennes-

Objectif : dresser un panorama des relations entre associations et collectivités publiques au niveau national afin de permettre aux participants d'avoir des éléments de contexte éclairant la démarche entreprise au niveau de la ville de Malakoff

I/ ÉCLAIRAGES SUR L'HISTOIRE RÉCENTE DES RELATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET AUTORITÉS PUBLIQUES.

I.1 Le cadre institutionnel et politique depuis 2010.

I.1.a) *De 2010 à 2015 : la circulaire Valls remplace celle de Fillon*

I.1.b) *De 2015 à aujourd'hui*

I.2 L'évolution du contexte économique et ses conséquences sur les relations associations-collectivités publiques

I.2.a) *Les associations n'ont pas seulement vu leur financement public baisser mais également changer de nature*

I.2.b) *Dans le même temps, nous assistons à une diminution sans précédent des dotations de l'État aux Collectivités Territoriales*

Transition

D'une part, le tableau est sombre mais pas forcément désespérant car localement de multiples initiatives sont prometteuses. D'autre part, cela signifie que vous n'êtes pas seul (et donc qu'en vous appuyant sur certaines expériences vous allez pouvoir aller plus vite, plus loin)

II/ LE CLVA, QUEL OUTIL POUR QUEL TRAVAIL ?

Au regard des observations tirées d'expériences similaires, il semble que la réponse à cette question va dépendre de toute une série d'autres questions. En voici une première liste utile pour préparer le temps d'échange ensuite au cours duquel nous pourrions en ajouter déjà un certain nombre

II.1 Comment allez-vous « dénouer le nœud du nous » ?

II.2 Comment allez-vous faire de la place à ceux qui ne sont pas dans la place... ?

II.3 Comment allez-vous séquencer le travail ?

II.4 Comment allez-vous décider ?

II.5 Comment allez-vous articuler divergences de points de vue et confiance ?

II.6 Comment allez-vous réussir à parler de la même chose ?

LES 4 DOCUMENTS-CLÉS DE L'INTERVENTION

1/ [La circulaire du Premier Ministre F. Fillon du 18 Janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations.](#)

Sous prétexte, d'adaptation du droit communautaire en droit français, cette circulaire tendait à effacer la différence entre les associations et les entreprises privées lucratives classiques.

2/ [La charte des engagements réciproques entre l'État, le Mouvement Associatif et les Collectivités Territoriales signée le 14 Février 2014](#)

Cette lecture est incontournable, cette charte offre un outil de travail particulièrement intéressant pour les associations et collectivités territoriales qui souhaitent réfléchir à sa déclinaison localement.

Dans cette optique, [la lecture de son bilan d'application rédigée en 2017](#) permet de repérer de nombreux exemples inspirants et de réfléchir à des conditions de réussite et point de vigilance dans la façon d'ouvrir ce type de chantier.

3/ [La circulaire du Premier Ministre M. Valls du 29 Septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations.](#)

Cette courte circulaire de 3 pages mérite une lecture attentive car elle vient remplacer la circulaire Fillon de 2010 et rétablir un cadre constructif pour les relations associations-collectivités publiques.

4/ [Le rapport final de la concertation nationale entre associations et pouvoirs publics afin de développer une « politique vie associative ambitieuse »](#)

Ce rapport rendu en juin 2018 a constitué une base de travail pour le gouvernement qui a ensuite présenté un [plan d'action pour développer une vie associative ambitieuse et une société de l'engagement.](#)

Procès-Verbal – Election du bureau du CLVA

Samedi 26 Janvier 2019

Nombre d'émargements = 62 associations votantes

Nombre de bulletins exprimés = 62 bulletins

Résultats

Collège Culture / mémoire / patrimoine	
AAMAM	11 voix
ACLAM	25 voix - élu
ARAC + FNDIRP	17 voix
Arts et bien-être + Artsolis production	34 voix - élu
Association des amis d'Alger Républicain	3 voix
Beat and Beer + 3Quatre	40 voix - élu
Deuxième groupe d'intervention	25 voix - élu
Les amis de Léo Figuières + les amis du temps des cerises	26 voix - élu
La Tour	19 voix
Soycuba	18 voix
Collège solidarité / citoyenneté / environnement	
Alterconsos Malakoff	25 voix - élu
Association de défense des espaces verts et équipements sportifs de Salagnac / Cerdan	14 voix
Baby Bouge	31 voix - élu
Bourse du travail + LKecowork	46 voix - élu
Confédération Nationale du Logement	24 voix
Dynamo Malakoff	25 voix - élu
MalakaKfé + Cie du Ressort	38 voix - élu
Collège sports et loisirs	
Association sportive du collège Paul Bert	3 voix
Comité des fêtes	27 voix - élu
USMM	15 voix
Weather Connexion	12 voix

Les résultats laissant apparaître des ex-aequo, il est proposé à l'Assemblée d'augmenter le nombre de postes au bureau du CLVA pour intégrer tous les candidats élus. Le bureau compte ainsi 11 membres associatifs et 2 membres de la municipalité. Une délibération sera proposée lors d'un prochain conseil municipal pour modifier ces effectifs.

Le bureau nouvellement élu tiendra sa première réunion au mois de février 2019, les commissions thématiques pouvant être idéalement lancées dès le mois de mars 2019.